

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2013

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille, Î.O., tenue le 12 décembre 2013, à 20 heures, à la salle municipale sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (es) :

Mesdames les conseillères Sylvie DeBlois
 Anne Pichette

Messieurs les conseillers Yves Lévesque
 Arthur J Plumpton
 Bruno Simard
 Marc Antoine Turcotte

Arrivée de Mme Anne Pichette à 20 h 15.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.
3. Période de Questions. *Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.*
4. Levée de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

13-146

Sur une proposition de Sylvie DeBlois , **Appuyée par** Bruno Simard, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que l'ordre du jour précité soit adopté. Les membres du conseil présents confirment que l'avis de convocation a été signifié tel que requis au *code municipal art 152* Résolu à l'unanimité des conseillers (ères).

2. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.

Attendu que le conseil municipal de Sainte-Famille I.O. prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

En conséquence.

13-147

Sur une proposition de Arthur Plumpton, **Appuyée par** Yves Lévesque, **Il est résolu à l'unanimité** des conseillers (ères) que les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2014 soient acceptées telles que présentées ci-dessous.

ÉTAT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2014

Taxes générales & Sûreté du Québec	684 546 \$
Regime d'impôt foncier à taux variés	10 593 \$
Taxe Compensation	143 507 \$
Services rendus	72 665 \$
Autres recettes de sources locales	1 400 \$
Autres services rendus	3 000 \$
Imposition de droits	7 700 \$
Amendes et Pénalités	2 700 \$
Autres revenus	5 000 \$
Remboursement Capital et Intérêt	15 372 \$
Affectation du surplus & solde disponible	35 000 \$

TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATIONS **981 483 \$**

Budget des dépenses

Administration générale

Conseil	45 050 \$
Gestion Financière & Administrative	97 919 \$
Greffé	1 000 \$
Évaluation	141 184 \$
Autres	52 592 \$

Sécurité Publique

Police	133 947 \$
Protection Incendie	107 505 \$

Transport

Voirie municipale	12 045 \$
Éclairage des rues	14 225 \$
Personne désignée & ccu	200 \$
Transport collectif	3 800 \$
Autres	5 870 \$

Hygiène du milieu

Réseau de distribution de l'eau	1 090 \$
Système d'épuration égout	20 867 \$
Collecte et transport des vidanges de fosses septiques	22 528 \$
Collecte et transport déchets domestiques	46 380 \$

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Comité embellissement	6 350 \$
-----------------------	----------

Loisirs et Culture

Centre communautaire	110 670 \$
Patinoire	7 250 \$
Parc et Terrains de jeux	14 500 \$

Activités culturelles

Électricité école	6 500 \$
Bibliothèque	10 575 \$
Électricité salle communautaire	3 200 \$

Dettes à Long terme

Intérêt	46 236 \$
Frais de banque	120 \$
Remboursement de la dette	69 880 \$

TOTAL DES DÉPENSES BUDGETÉES **981 483 \$**

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE 0.5050

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE IMMEUBLES NON RÉÉS 0.2500

TAUX DES ORDURES MÉNAGÈRES

Tarif résidentiel	90 \$
Tarif exploitation agricole enregistrée	160 \$

Commerces

Situé à l'intérieur d'une résidence, gîte, kiosque de vente, Pisciculture, atelier d'art, gaderie, érablière **150 \$**

Garage, atelier d'ébénisterie commercial, entrepôt, atelier de soudure **150 \$**

Épicerie, kiosque commercial **150 \$**

Résidence personnes âgées et / ou à la retraite, restaurant, boulangerie, microbrasserie **200 \$**

Commerce regroupant diverses activités (cabane à sucre, restauration annuelle). **400 \$**

Investissement 2014

Infrastructure	Dépenses	Financement TECQ
Rénovation École	300 000 \$	300 000 \$

Le principal projet d'investissement pour l'année 2014, consiste à la Rénovation de l'école Sainte-Famille.

Le financement provient du programme de la taxe sur l'essence et de contribution du Québec (TECQ).

3. Période de questions (les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget)

4. Levée de la séance

13-148

Sur une proposition de Sylvie DeBlois , **Il est résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 8 h 20.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.